

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — Paris, le 20 avril 2023

**Ouverture du débat public
« L'eau potable en Île-de-France »,
organisé du 20 avril au 20 juillet 2023**



L'eau du robinet est un bien commun qui soulève plusieurs enjeux : usages, accessibilité, disponibilité, qualité. Est-il indispensable de changer le traitement de l'eau potable en Île-de-France ? C'est la question que pose le débat public « L'eau potable en Ile-de-France », décidé par la CNDP lors de sa séance plénière du 7 septembre 2022, à 4 millions de Franciliennes et de Franciliens. Un débat qui s'ouvre aujourd'hui, pour une durée de trois mois.

Pourquoi un débat public sur l'eau du robinet en Ile-de-France ?

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) et RTE ont saisi la CNDP le 25 août 2022 pour un projet d'installation d'une nouvelle technique de traitement de l'eau dans les trois principales usines de production d'eau potable du SEDIF (Choisy le Roi, Neuilly-sur-Marne et Méry-sur-Oise) qui desservent plus de 4 millions d'usagers et d'usagères en eau potable. Cette nouvelle étape de filtration vise à atteindre l'objectif d'une eau « *pure, sans chlore et sans calcaire* ».

La CNDP a décidé d'organiser un débat public sur ce projet, considérant l'importance des enjeux socio-économiques et de santé publique liés à l'amélioration de la qualité de l'eau potable, les enjeux de l'eau du point de vue environnemental, économique et social, et la nécessité d'impliquer tous les acteurs de la préservation de la ressource en eau.

Quelles modalités de participation ?

Conformément aux modalités fixées par la CNDP lors de sa séance plénière du 14 mars dernier, ce débat public, présidé par Mme Paola Orozco-Souël, se déroule du 20 avril au 20 juillet 2023 et comprend des outils et dispositifs de participation nombreux et variés : réunions publiques, débats mobiles sur les lieux de vie (marchés...), débats autoportés, ateliers thématiques, groupes de travail thématiques, cahiers d'acteurs, plateforme participative en ligne, etc.

Durant trois mois, les particuliers, les professionnel.les (agriculteurs et agricultrices, industriel.le.s, commerçant.e.s...), les associations, les acteurs institutionnels, les collectivités, les acteurs de l'eau, les bailleurs... vont pouvoir ainsi s'informer sur le projet et débattre de son opportunité et de ses alternatives, dans un contexte socio-économique, énergétique, environnemental, climatique, règlementaire et sanitaire en évolution.

« Le débat qui s'ouvre aujourd'hui concerne non seulement l'ensemble des Franciliennes et Franciliens, mais également toute personne sensible au sujet de l'eau potable et à ses enjeux, dans un contexte où sa qualité et sa préservation sont au cœur de l'actualité. Chacune et chacun a toute légitimité à s'exprimer sur ce sujet. C'est pourquoi nous voulons que ce débat permette, à travers les nombreux dispositifs participatifs mis en place, d'aller à la rencontre des publics, de leur mettre à disposition l'information pour se faire leur opinion et donner leur avis. Nous comptons sur la mobilisation de toutes et tous. » Paola Orozco-Souël, présidente du débat.

Pour Ilaria Casillo, présidente par intérim de la CNDP, « la question de l'eau n'a jamais été aussi centrale : sécheresse, pollution, inondations, coût de l'eau, fragilité de nos ressources. J'espère que ce débat sur un projet qui touche plus de 4 millions de personnes en France, sera l'occasion de poser les bases d'une nouvelle gouvernance de l'eau à tous les niveaux. La CNDP a répondu présente et remplira son rôle de service public de la participation citoyenne, l'équipe du débat créera toutes les conditions pour un débat éclairé, indépendant, ouvert et efficace. La parole des citoyens et citoyennes doit pouvoir compter dans les choix qui les concernent, d'autant plus sur un sujet si crucial et d'actualité comme l'eau ».

Rendez-vous dès maintenant sur le [site du débat](#) pour vous informer, vous inscrire aux réunions publiques et vous abonner à la lettre d'information. Suivez également l'actualité du débat sur les comptes de réseaux sociaux dédiés : [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

- Site internet du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>
- Fiche projet du débat public : <https://www.debatpublic.fr/projet-damelioration-de-la-qualite-de-leau-potable-sedif-3311>

A PROPOS DE LA CNDP

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante créée en 1995 par la loi Barnier. Instance collégiale composée de 25 membres provenant d'horizons différents, assurant ainsi son indépendance (administrations, associations, patronat, syndicats...), son rôle est de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets, plans et programmes ayant un impact sur l'environnement, et présentant de forts enjeux socio-économiques : transition énergétique, mobilités, industries, etc. Au plus près des citoyennes et citoyens, la CNDP est présente sur tout le territoire national à travers ses représentants en région (délégué.e.s) et ses 250 garant.e.s chargé.e.s de veiller à l'information et à la participation du public. Elle développe également la culture de la participation en apportant des conseils et en rendant des avis méthodologiques sur toute démarche de participation du public.

CONTACTS PRESSE

media@debatpublic.fr
T. +33 1 40 81 81 42

